

# Rapport Annuel 2002/03



Union Africaine des  
Télécommunications

novembre 24, 2003



---

## Table des Matières

---

Présentation Générale : portée, points saillants, avenir... 2
Communication du Président... 3
Communication du Secrétaire – Général... 5
Les progrès de l'année en cours : exécution des résolutions... 7
La performance contre les buts : les programmes de projets principaux... 10
Les finances : revenus, dettes arriérées, dépenses, relevé de compte... 13
Les Abréviations... 16

### Nous Contacter ...

Secrétaire - Général

Union Africaine des Télécommunications

Adresse Postale : P.O. Box 35282 Nairobi 00200 Kenya

Courier : Posta Sacco Plaza, 11<sup>ème</sup> étage,

Monrovia Street, Nairobi

Tél. : +254 20 216678 / 722 203132 / 733 334420

Fax : +254 20 219445 / 219478

Courriel : [sg@atu-uat.org](mailto:sg@atu-uat.org)

Page Web : [www.atu-uat.org](http://www.atu-uat.org)

Information design...

[info@teknosell.co.ke](mailto:info@teknosell.co.ke)

[www.teknosell.co.ke](http://www.teknosell.co.ke)



---

## Présentation Générale : portée, points saillants, avenir...

---

### Portée du rapport

Ce rapport recouvre les activités de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 mars 2003 pour l'année budgétaire 2002-2003. C'est aussi au cours de cette période que le secrétariat a entrepris une série d'activités relatives à la mise en exécution des décisions et des résolutions qui avaient été prises par le conseil administratif et la conférence des plénipotentiaires. La première partie de ce rapport énonce les progrès dans l'exécution des résolutions, la seconde confond une synthèse de la performance contre celle des buts et alors que la troisième partie rapporte le relevé de la situation financière. Toutes les activités contribuaient :

- à la prise de décisions globales ;
- à accélérer l'intégration des marchés régionaux ;
- à attirer les investissements dans l'infrastructure des TIC ; et
- à développer la capacité humaine et le pouvoir institutionnel.

### S'efforcer vers le but

Pour l'UAT, cette année a été une année d'activité intensive. Comme résumé dans ce rapport, des résultats concrets ont accompagné ces activités. Il y avait bon nombre de points saillants notamment...

- la coordination des préparations et la présentation des Propositions Communes Africaines aux événements globaux ;
- le soutien des initiatives visant à promouvoir l'intégration des marchés régionaux ;
- la création de la collaboration efficace conduisant à l'établissement des associations régulatrices ;
- l'organisation d'une formation de l'administration des radios amatrices à laquelle ont assisté des participants des pays anglophone.

Pour améliorer le recueil des contributions annuelles, le Secrétariat a établi une stratégie pour les relations entre membres avec du personnel désigné responsable pour des comptes spécifiques des membres.

Pour l'avenir, L'UAT va maintenir sa position comme une actrice principale et expérimentée pour le développement rapide des info-communications en Afrique, s'efforcer d'améliorer sa performance et chercher à créer des partenariats nouveaux et plus puissants, guidée par le plan stratégique 2002-2006 approuvé récemment.

### Bref aperçu de l'UAT...

**Créée** le 7, décembre 1999, l'Union Africaine des Télécommunications est la première organisation continentale encourageant le développement des infrastructures et les services des technologies de l'information et de la communication.

**L'objet de l'Union** c'est de mettre sur pied le développement rapide des info-communications en Afrique dans le but d'atteindre l'accès universel, et l'interconnectivité totale entre pays

**L'Union envisage** une Afrique habilitée comme participante entière et active dans la société globale de l'information et des connaissances

### Adhésion...

Actuellement, l'UAT comprend 46 pays membres et 10 membres associés (avec des opérateurs Télécoms réseaux fixes et réseaux mobiles / cellulaires).



---

## Communication du Président...

---

Nous, au Kenya, sommes fier non seulement de notre adhésion à l'UAT, mais aussi du rapport privilégié que nous entretenons avec l'Union, particulièrement depuis l'implantation à Nairobi. Le gouvernement continue à soutenir l'UAT au besoin et je voudrais vous assurer que serons toujours disposés à offrir une assistance supplémentaire dans les limites de nos moyens et capacité.

Je suis reconnaissant au Secrétaire-général pour ses initiatives visant la création des débouchés pour l'Union de loin et de près. Je suis particulièrement marqué par l'inclusion des organisations du secteur privé comme membres associés à l'Union. Comme avec tout autre aspect du développement, le succès de l'UAT dépendra largement de la capacité de l'Union à exploiter, à la fois, les synergies des secteurs public et privé.

À vraie dire, l'inclusion des membres associés est aussi une autre avenue pour rehausser la base financière de l'Union. Cette catégorie d'adhésion, pourtant, pose un enjeu phénoménal à l'Union. Alors que les membres du secteur privé peuvent honorer leurs contributions à temps, ce sont aussi ces genres de membres qui demandent des avantages tangibles d'une entreprise pareille.

Je sais que la question de non-paiement de dettes arriérées parmi certains membres continue à inquiéter l'Union. J'apprends, avec regret, que 27 États membres n'ont pas payé leurs contributions annuelles depuis près d'une décennie. Je voudrais croire que le Secrétariat va continuer à persuader les membres afin de recouvrer ces (et d'autres) dettes. C'est une tendance en Afrique, négliger nos institutions alors que nous continuons à respecter nos obligations internationales. Je conseillerai qu'à moins que nous renforçons nos institutions continentales, nous serons toujours marginalisés même au niveau international.

Même avec tous ces enjeux, je voudrais louer l'UAT pour ses initiatives de rassembler les membres pour discuter les propositions communes du continent avant tout réunion et conférence internationale importantes. Cet effort munira l'Afrique d'une nouvelles voix pour articuler des questions d'intérêt aux aspirations du continent. Cette une nouvelle voie qui vise à garantir que le continent n'est pas marginalisé au niveau international et s'assurer que l'Afrique peut présenter une position unie sur des questions qui concerne ses citoyens.

J'inspire l'UAT d'utiliser encore la même position unie dans ses initiatives visant l'harmonisation des politiques et règlements à l'intérieur de la région en les faisant plus attrayants aux investisseurs étrangers dans le secteur des communications, et au même temps bénéfiques à nos divers pays.

Je crois que seules nos solutions indigènes seront capables de répondre convenablement aux problèmes continentaux en matière de communication, à la fois épineux et communs, tels que le service universel et la télédensité basse.

Je suis particulièrement inquiet devant la question de provision des services de télécommunications dont les masses se permettent les moyens dans les zones rurales et non commerciales de notre continent, là où la majorité de notre peuple habitent. L'UAT devrait concevoir des législations et stratégies modèles qui répondraient à l'investissement dans les télécommunications en mettant le relief sur le service universel.

Ceci s'avère important, donné que nos efforts pour faire la soudure du déséquilibre digital seront seulement fructueux si nous pouvons nous confronter au problème de la provision des services des télécommunications à tous les régions du continent.



L'Afrique est actuellement le continent avec le nombre le plus élevé de recettes sur les investissements dans les secteurs divers de l'économie. Nous devons utiliser cette solidité pour assurer que ceux qui investissent dans les communications dans le continent sont obligés par la loi à ouvrir les zones non-couvertes, même avec les téléphonies fondamentales.

J'aimerais conclure en vous demandant de considérer l'UAT comme une institution consultative importante pour toute l'Afrique. Nous devons tous, alors, renforcer l'Union pour la permettre de répondre à nos enjeux continentaux en communications.

**Hon. John Michuki**  
**Ministre des Transports et Communications, Kenya**



---

## Communication du Secrétaire – Général...

---

Permettez-moi de remercier, au nom de l'Union, le gouvernement du Kenya pour le soutien continu qu'il a toujours accordé à l'Union depuis toujours. Nous voudrions aussi remercier les membres associés au Kenya, Telkom Kenya et Safaricom Limited.

La Conférence des Plénipotentiaires qui a eu lieu en août 2002 a adopté le plan stratégique 2002-2006 de l'UAT, incorporant sept buts : plaider en faveur d'une part équitable des ressources globales des TIC ; établir des partenariats forts ; promouvoir l'investissement dans les infrastructures des TIC ; développer des masses critiques du capital humain pour les TIC ; créer du capital / propriété intellectuelle ; attirer et retenir un personnel compétent au Secrétariat ; et renforcer la base financière de l'Union. Par conséquent, cinq projets principaux ont été développés pour exécuter le plan stratégique.

L'Union a démontré ce qu'elle pouvait atteindre en coordonnant et en harmonisant les positions de l'Afrique à la Conférence des Plénipotentiaires de l'UIT (PP-02), tenu à Marrakech, au Maroc en Septembre / Octobre 2002. Vingt-trois Propositions Communes Africaines (PCA), approuvée par la Conférence des Plénipotentiaires de l'UAT ont été présentées pour l'activité de la Conférence de Marrakech, y compris, le projet d'une résolution demandant à l'UIT de soutenir la stratégie de NPD<sup>1</sup> concernant les TIC. L'une des résultats de ces efforts a été le séminaire de l'UIT intitulé « la carte routière africaine des TIC pour atteindre les objectives de NPD », récemment tenu à Arusha, en Tanzanie, du 1 au 3 avril 2003.

Le Secrétariat-général, avec l'assistance précieuse du Ministère des Transports et Communications et la Commission des Communications du Kenya ont établi un programme pour la commémoration de la journée des télécommunications africaines, le 7 décembre de l'année dernière. Notre message sur le thème de la journée à tous les États membres était remis et transmis sur les média électroniques. Des suppléments de journaux ont, aussi, été publiés dans des grands quotidiens.

Au niveau du Secrétariat général, nous avons développé de nouveaux processus pour la gestion des relations entre membres. Dans ces processus, les États membres participent en évoquant les points d'intérêt national sur lesquels ils envisagent travailler avec les coordinateurs ainsi désignés au Secrétariat-général, et ce, sur des questions d'une importance capitale à l'Union. Ceux-ci comprennent la déposition des Positions Nationales, pour l'harmonisation et la consolidation des Propositions Communes Africaines, et le progrès sur la ratification / le consentement à la Constitution et Convention de l'UAT de 1999. Cette stratégie a déjà atteint des résultats tangibles et sera encore mise en valeur l'année prochaine.

En cours de réalisation, nous travaillons pour rehausser le Profil de l'Union à travers le site Web de l'UAT. Quand ce site sera achevé, nous aurons permis des forums discussion en ligne entre les délégués, les sondages en ligne et la mise à jour rapide des nouvelles. Un centre de ressources en information a été établi au Secrétariat-général. Son objectif c'est d'identifier, de procurer et de construire des ressources d'information au besoin du personnel et partenaires engagés dans l'industrie des TIC. En vue de continuer à faciliter le contact parmi les dépositaires d'enjeu africain en ce qui concerne les TIC, la seconde édition de l'annuaire continental de l'UAT vient de sortir.

Bien que nous ayons fait des progrès au cours de l'année financière précédente, nous avons

---

<sup>1</sup> NPD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD : New Partnership for Africa's Development).



encore beaucoup d'enjeux devant nous. La voix de l'Afrique, en conférences internationales sur la conclusion de traités et la détermination des standards est toujours faible et doit être améliorée. Ceci sera atteint, si l'Afrique, comme d'autres régions, évolue, et soumet des propositions communes fortes sur des questions vitales à son développement, aux conférences globales sur la prise de décisions en bon temps.

Nos marchés des TIC sont petits et fragmentés, ainsi tout effort visant la stimulation de l'harmonisation des politiques et règlements pour créer des marchés plus grands des TIC sont prioritaires. L'Union est résolu à travailler avec des Communautés Économiques Régionales et le secteur privé afin d'effectuer cette harmonisation.

En ce qui concerne faire la soudure du déséquilibre digital entre nos pays, l'Union continuera à encourager et à faciliter les initiatives qui visent à se procurer les investissements en infrastructures d'appui basés sur le satellite et le câble fibre optique. À cet égard, nous promouvoir, autant que possible, des partenariats habiles entre les secteurs privé et public. Sans la main d'œuvre spécialisée et des institutions régionales fortes, les avantages de l'émergente Société de l'Information prendront un temps considérable pour atteindre nos peuples.

Ainsi, nous soulignerons l'importance du développement du pouvoir institutionnel et de la capacité humaine quand les nouvelles technologies convergentes de TIC sont introduites dans notre continent. D'autres disciplines à être considérer et incorporer dans les institutions du développement de la capacité humaine de nos partenaires sont : la conclusion de traités pour la radiocommunication, la détermination de standards pour les nouvelles technologies et la formulation de politique pour le convergeant secteur de TIC. Nous viserons le renversement des tendances actuelles, et faire de 'la fuite de la main habile africaine' un 'retour de la main habile en Afrique'.

**Jan Mutai**  
**Secrétaire – Général, UAT**



---

## Les progrès de l'année en cours : exécution des résolutions...

---

### Les Contributions annuelles

Les contributions annuelles ont été reçues de 16 États membres : l'Angola, le Cameroun, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Madagascar, le Malawi, le Mali, le Nigeria, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et la Zambie.

Deux autres États membres ont réglé les dettes arriérées de leur contributions annuelles : le Bénin et la Cote d'Ivoire, alors que le Burundi et le Kenya ont soumis leur contributions volontaires.

Quatre membres associés ont aussi payé leurs contributions : Maurice Telecom, Sudan Telecom, Tanzania Telecom et Safaricom Ltd (Kenya).

### Vérification des comptes

Les comptes pour les années financières 1997/1998, 1998/1999, 1999/2000 et 2000/2001 ont été vérifiés et communiqués aux États membres et membres associés.

### L'exécution du plan stratégique

Le personnel du Secrétariat a organisé un atelier d'un jour pour dresser la direction de l'exécution du plan stratégique. Les États membres ont été invités à proposer des domaines-clés afin de faciliter... le paiement des contributions, la ratification de la constitution et du convention, le recrutement des membres associés, la recueil des statistiques de la connectivité des TIC, le forum *en ligne* des délégués pour les propositions communes africaines en évolution, l'expédition des nouvelles au bulletin de l'UAT.

### Les propositions communes africaines en évolution

L'UAT a organisée des réunions régulières pendant PP-02 en vue de coordonner les stratégies et la présentation des Propositions Communes Africaines (PCA). D'ailleurs, l'UAT a coordonné les réflexions de la réunion préparatrice de WRC-03 en Libreville, Gabon, du 31 mars au 4 avril 2003. Sont en cours les préparations pour les Propositions Communes Africaines en évolution pour WRC-03 et WSIS-03.

Rés. 01/CP/01/2002

Rés. 03/CP/01/2002

Rés. 04/CP/01/ 2002

Rés.05/CP/01/2002





### **Soutien pour le programme de RASCOM**

Le secrétariat a envoyé des messages aux membres associés, les encourageant vivement à soutenir le programme de RASCOM. Par conséquent, l'UAT a signé un accord d'entente avec RASCOM. À l'heure actuelle, ils explorent activement les possibilités d'exécuter des programmes collectifs.

### **Renforcement du rôle de l'UAT dans l'Union Africaine**

Suite à la visite de travail du Secrétaire-général au Président intérim de l'Union Africaine, un comité comprenant l'UA, l'UIT, le CEA et l'UAT a été créé. Le comité est chargé de réviser l'exécution des projets des TIC de NPD<sup>2</sup> et d'évaluer les rôles que les organisations représentées peuvent jouer.

### **Proposition des candidats pour le Conseil de l'UIT**

Le Secrétariat prépare un article sur les principes et modalités de la distribution équitable, géographiquement, des sièges entre les sous-régions africaines.

### **Renforcement de la base financière de l'UAT**

Pour améliorer l'encaissement des contributions annuelles, le Secrétariat engage une stratégie des relations entre membres, désignant ainsi un personnel responsable pour des comptes spécifiques des membres.

Le Secrétariat a aussi abordé un bon nombre de partenaires pour le développement afin de mobiliser les fonds pour les projets divers. Déjà, l' *American Radio Relay League* a déboursé une concession de 10.000 dollars américains pour soutenir les activités de l'UAT. En plus, les accords de coopération ont été signés avec CRR, CENSAD, COMESA, AIGD<sup>3</sup>, TAP et UPPA.

### **L'évolution des PCA pour les conférences imminentes de l'UIT**

Le Secrétariat convoquera des réunions préparatrices antérieurement au WRC-03, WSIS-03, WTSA-04, CRR-04, WSIS-05 et CRR-05.

Rés. 06/CP/01/2002

Rés. 07/CP/01/2002

Rés. 08/CP/01/2002

Rés. 01/CA/03/2002

Rés. 02/CA/03/2002

---

<sup>2</sup> NEPAD

<sup>3</sup> IGAD.



### **Le développement des accords de coopération**

Le secrétariat a signé des accords d'ententes avec : CENSAD, COMESA, AIGD, CDAA et ECOWAS. En même temps, les accords de coopération ont été conclus avec TAP et RCC.

### **La formulation du plan stratégique de l'UAT**

La Conférence des Plénipotentiaires a approuvé le plan stratégique de l'UAT pour la période 2002-2006 formulé, avec le soutien des experts, par un Comité du Conseil sur la Planification Stratégique CC/PS.

### **L'accueil de la 1ère Conférence des Plénipotentiaires**

La Conférence des Plénipotentiaires s'est réunit avec succès à Nairobi, du 28 au 30 août 2002. Les membres ont exprimé leur reconnaissance au Kenya après que le Soudan avait exprimé son incapacité de réceptionner ladite conférence.

### **L'approbation de budget**

L'UAT fait des efforts ambitionnant de prioritairement liquider les dettes arriérées envers le personnel et les dettes à court terme.

**Rés. 03/CA/03/2002**

**Rés. 04/CA/03/2002**

**Rés. 05/CA/03/2002**

**Déc. 01/AC/03/2002**



---

## La performance contre les buts : les programmes de projets principaux...

---

### Contribuer à la prise de décisions globales

Contributions pour l'UIT PP-02 : 23 propositions Communes Africaines (PCA) ont été adoptées par PP-02. En particulier...

- une des résolutions a accordé une concession de CHF200.000 à NPD<sup>4</sup> et CHF47.000 à l'UAT de l'UIT ;
- une autre résolution sur le processus préparatoire de la Conférence Mondiale sur les Radiocommunications (WRC) donnera sur le processus de la rédaction des Propositions Communes Africaines s'assurant du soutien de l'UIT .

**Contributions pour WRC-03 :** En participant à la réunion préparatrice de conférences, tenue à Genève, une stratégie pour les évoluant PCA pour WRC-03 a été achevée. Par conséquent, la réunion de la Région Africaine sur l'information et les préparations pour WRC-03 a généré un brouillon des PCA qui viennent d'être transmises aux membres pour l'approbation.

**Contributions pour CRR-04 :** Il y aura deux sessions de Conférence Régionale de Radiocommunication (CRR-04), qui aura lieu en mai 2004, du 10 au 28, à Genève. La première session définira les paramètres techniques nouveaux alors que la deuxième formulera un accord pour la diffusion digitale dans le domaine. Pour s'assurer que l'Afrique ne traîne pas, le Secrétariat encourage les États membres à participer au Groupe de travail 6/8 de l'UIT qui prépare la première session.

### Intégrer les marchés régionaux

Les accords de coopération ont été signés avec COMESA, AIGD, CENSAD, AFRALTI, RASCOM, EMST et UPPA. D'autres accords de coopération étaient signés dans le passé avec l'OUA (maintenant l'UA), CEA et ECOWAS.

**Harmonisation des politiques:** Pour soutenir les initiatives visant la promotion de l'intégration des marchés régionaux, l'UAT a participé en bon nombre de réunions sur l'harmonisation des politiques.

Une de ces réunions qui était organisée par COMESA et qui s'occupait de l'harmonisation des politiques des TIC et du cadre régulateur a eu lieu du 13 au 16 août 2002 à Nairobi. Les objectifs de la réunion étaient discuter l'inter-connexion, l'autorisation et le service/l'accès universel en termes généraux. Les participants ont aussi réalisé un brouillon des stratégies de politiques et de regulations-modèles en domaines spécialisés.

### But...

Rehausser la contribution africaine dans des conférences de la prise de décisions globales pour s'assurer une part équitable des ressources globales.

### But...

Accélérer l'intégration des services des TIC dans des marchés régionaux à base économique plus grands, afin de réaliser des économies sur mesure et des coûts bas.

---

<sup>4</sup> NEPAD.



## Attirer les investissements dans l'infrastructure des TIC

L'UAT a catalysé la collaboration efficace conduisant à la création des associations régulatrices à l'intérieur du COMESA et de ECOWAS. Ce sont des Associations des Régulateurs pour les Service de l'Information et de la Communication de l'Afrique Orientale et Australe (AFRICEA<sup>5</sup>) et l'Association des Régulateurs de Télécoms de l'Afrique de l'Ouest (WATRA<sup>6</sup>) respectivement.

D'autres accomplissements spécifiques comprennent...

- le lancement du projet INDAFTEL sous la coordination de l'UA, UIT, UNIDO, UAT, CEA et RASCOM ;
- la négociation réussit de l'emboîtement orbital à 2.9°E pour RASCOM, avec la période de classement satellitaire prolongé du janvier 2005 au janvier 2008 ;
- la mise en route de l'étude sur la possibilité de lancer le câble sous-marin pour l'Afrique de l'Est.

## Développer la capacité humaine et le pouvoir institutionnel

Le Secrétariat est en train de développer des programmes collaboratifs qui désenvelopperont et soutiendront les 'masses-critiques' du capital humain des TIC dans le continent en vue de promouvoir le transfert de technologies et inverser la 'fuite des mains habiles' de l'Afrique pour devenir 'le retour mains habiles'.

**Formation en administration amatrice de la radio :** Vingt-deux 22 participants, tirés des pays anglophones et des sociétés amatrices de la radio ont assisté à la formation.

La formation était organisée par l'UAT en collaboration avec l'Union Internationale de l'Amateur Radio (UIAR). Les participants ont été informés sur les services disponibles de la radio amatrice et leur utilité.

Une autre formation pour des pays francophones est projetée pour l'année financière prochaine.

### But...

Attirer l'investissement dans les infrastructures pour répondre à l'accès universel et l'aspiration de l'interconnectivité d'appuie absolue.

### But...

Développer la capacité humaine et le pouvoir institutionnel nécessaires pour la participation efficace dans les processus de conclusion de traités, la détermination des standards et la formulation des protocoles.

---

<sup>5</sup> Association of Regulators for Information and Communication Services of Eastern and Southern Africa.

<sup>6</sup> West African Telecommunications Regulators Association



## Gérer les relations entre membres

**Coordonner les relations entre membres :** Un système de gestion des relations entre membres a été développé pour faciliter un suivi plus proche du rendement de service et des questions telles que le paiement des contributions annuelles, la ratification de la constitution et convention de l'UAT, le recrutement des membres associés, les statistiques de la connectivité et de l'infusion des TIC, les contributions au bulletin de l'UAT et la participation au forum *en ligne* des délégués.

**Élargir la base d'adhésion de l'UAT :** Dix organisations tirées de huit pays sont inscrites à l'UAT comme membres associés : Egypt Telecom, Telecom Lesotho, Mauritius Telecom, Telkom Kenya, Safaricom, Infotel, PQ-Africa, Vodacom, Sudan Telecom et Tanzania Telecommunications.

**Consentement / ratification de la constitution et la convention de l'UAT :** Suite aux efforts conjugués du Secrétariat, sept États membres ont déposé leurs instruments.

**Collection des contributions annuelles:** De 46 États membres, 19 ont entièrement payé leurs contributions annuelles ; 8 autres, partiellement.

**Contributions envers les fonds spéciaux:** De 46 États membres, 20 ont payé leurs contributions envers les fonds de structuration ; dix ayant entièrement payé leurs contributions volontaires de \$50.000 alors que quatre ont partiellement payé.

**Le partage de l'Information et de Connaissance :** En août 2002, le Secrétariat a lancé un nouveau bulletin « Access », pour remplacer le précédent. Puis en avril, l'annuaire continental de l'UAT a été lancé. De même, un centre de ressource en information a été établi au Secrétariat.

**Développement d'une base de données de TIC:** L'UAT a développé une base de données de TIC, dépeignant les indicateurs-clés.

### Développement des systèmes d'information:

Le Secrétariat a développé plusieurs systèmes pour rehausser la performance...

- une base de données pour les relations entre les dépositaires d'enjeu ;
- un système d'annuaire électronique de documents ;
- un relevé électronique de finances.

### But...

Rehausser et ranimer les processus de la prise de décisions des institutions de l'Union en vue de répondre aux besoins indéterminés et attentes des membres de manière efficace et soutenue.



---

## Les finances : revenus, dettes arriérées, dépenses, relevé de compte...

---

### Les revenus

**\$525.522,50**

Le budget pour l'année financière 2002/2003 adopté par le Conseil Administratif s'élevait à 833.635 dollars américains.

Un montant de \$396.854 a été reçu de : l'Angola, le Burundi, l'Égypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Tanzanie, le Malawi, l'Ouganda, la Tunisie, la Zambie, la Gambie, le Ghana, le Madagascar, l'île Maurice et le Soudan.

Le Mali, le Cameroun et le Kenya ont payé en avance leurs contributions pour l'année 2002/2003.

Le Bénin, la Cote d'Ivoire, la Gambie et le Madagascar ont payé les dettes arriérées de leurs contributions pour l'année 2001/2002.

Le Burundi et le Kenya ont aussi remis leurs contributions volontaires.

En plus, quatre membres associés : Mauritius Telecom, Sudan Telecom, Tanzania Telecom, Safaricom et Telecom

Egypt on payé leurs contributions annuelles.

Le véritable montant de la somme reçu au cours de la période en question s'élève à \$525.522,50.

### Les contributions dues

**\$8.145.595,24**

L'UAT dépend des contributions des membres pour réaliser ses opérations, la majorité d'entre eux n'ayant pas honoré leurs engagements depuis un temps considérable. Comme en mai le 31, 2003, les contributions non remises s'élevaient à \$8.145.595,24.

### Les dépenses

**\$427.517,04**

Du budget approuvé, \$427.517,04 ont été dépensés. Les dépenses sur tous les chiffres étaient dans les limites de l'appropriation budgétaire approuvée.

### Dettes à court terme

**\$960.450,00**

L'UAT n'a pas encore liquidé les dettes à court terme envers le personnel s'élevant à \$960.450 avec \$514.270 dus au personnel en service, et \$446.180 dû aux retraités.



### Contributions Annuelles envers des Budgets réguliers

Pays	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Angola	15.922	15.922	15.922
Bénin	6.752	6.752	0
Burkina Faso	6.752	6.752	0
Burundi	6.752	6.752	6.752
Cameroun	6.752	6.752	24.926
Cote d'Ivoire	25.926	25.926	0
Égypte	0	0	60.940
Éthiopie	26.343	26.343	26.343
Gambie	6.752	6.752	6.752
Ghana	31.345	31.345	31.345
Kenya	25.426	25.426	25.426
Lesotho	6.752	6.752	0
Madagascar	9.920	9.920	9.920
Malawi	0	0	8.003
Mali	6.836	6.836	6.836
Maurice	0	0	8.837
Nigeria	60.940	60.940	60.940
Afrique du Sud	60.940	60.940	60.940
Soudan	26.593	0	26.593
Tanzanie	27.177	27.177	27.177
Tunisie	24.509	24.509	24.509
Ouganda	11.754	11.754	11.754
Zambie	10.087	10.087	10.087
<b>Montant</b>	<b>\$422.404</b>	<b>\$395.811</b>	<b>\$454.002</b>

### Relevé des contributions envers des budgets réguliers...

2000-2001: \$422.404

2001-2002: \$395.811

2002-2003: \$454.002



## D'autres Contributions

Pays	Fonds spéciaux de structuration	Contributions volontaires
Angola	4.000	50.000
Bénin	4.000	50.000
Burkina Faso	4.000	0
Burundi	4.000	33.333
Cameroun	4.000	50.000
Cote d'Ivoire	4.000	0
Éthiopie	4.000	50.000
Gabon	4.000	0
Gambie	4.000	0
Ghana	4.000	50.000
Kenya	4.000	62.893
Madagascar	4.000	0
Malawi	0	8.003
Mali	4.000	0
Nigeria	4.000	50.000
Sierra Leone	4.000	0
Afrique du Sud	4.000	50.000
Tanzanie	4.000	50.000
Tunisie	4.000	31.712
Ouganda	4.000	50.000
Zambie	4.000	50.000
<b>Montant</b>	<b>\$80.000</b>	<b>\$635.941</b>

## Relevé de Contributions volontaires et d'autres contributions vers les fonds spéciaux de structuration...

Fonds spéciaux de restructuration : \$80.000

Contributions volontaires : \$635.941





---

## Les Abréviations...

---

<b>BAD</b>	Banque Africaine du Développement
<b>PCA</b>	Propositions Communes Africaines
<b>AFRALTI</b>	African Advanced Level Telecommunication Institute
<b>TAP</b>	Télécommunauté Asie Pacifique
<b>CMTA</b>	Conseil des Ministres de la Télécommunication
<b>UAT</b>	Arabe Union Africaine des Télécommunications
<b>CEN-SAD</b>	Community of Sahel-Saharan States
<b>CEPT</b>	Conférence Européenne des administrations des Postes et Télécommunications
<b>CITEL</b>	Commission Inter-Américaine des Télécommunications
<b>COMESA</b>	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe)
<b>CP</b>	Conférence des Plénipotentiaires
<b>RPC</b>	Réunion Préparatrice de Conférence
<b>CEA</b>	Commission Économique des Nations Unies Pour l'Afrique
<b>ECOWAS</b>	Economic Community for West African States
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>AIGD</b>	Autorité Inter-Gouvernementale pour le Développement
<b>UIT</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>MOU</b>	Memorandum of Understanding
<b>NPD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD: New Partnership for Africa's Development)
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>UPPA</b>	Union Postale Pan-Africain
<b>PEG</b>	Preparatory Expert Group
<b>AR</b>	Assemblée de la Radiocommunication
<b>RASCOM</b>	Regional African Satellite Communication Organisation (Organisation de la Communication Régionale du Satellite Africain)
<b>RCC</b>	Regional Commonwealth in the field of Communications



<b>CER</b>	Communauté Économique Régionale
<b>CRR</b>	Conférence Régionale de Radiocommunication
<b>CDA</b>	Communauté pour le Développement de l'Afrique-Australe
<b>UNIDO</b>	United Nations Industrial Development Organisation (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
<b>URTNA</b>	Union of National Radio and Television Organisation of Africa
<b>WRC</b>	World Radiocommunication Conference
<b>WSIS</b>	World Summit on the Information Society
<b>WTDC</b>	World Telecommunication Development Conference
<b>WTSA</b>	World Telecommunications Standardisation Assembly